OFFRE D'EMPLOI

1 INTERVENANT(E) SOCIAL(E) EN GENDARMERIE

CDD à temps plein (1 an minimum)

A compter du 1er septembre 2020

Préambule : L'intervention sociale en commissariat et en gendarmerie s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté. Conformément à l'article L 121-1-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité. Son officialisation repose sur les circulaires interministérielles des 1er août et 21 décembre 2006 relatives à l'extension des intervenants sociaux dans les services de police et de gendarmerie qui constituent le cadre de référence du dispositif.

Missions :

• Accueil et écoute active en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre notamment dans le cadre des violences intra-familiales

• Intervention sociale de proximité selon la situation de crise, voire d'urgence

• Participation au repérage précoce des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation

• Informations et orientations spécifiques vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun, (travail en lien avec les travailleurs sociaux des centres médicaux sociaux)

• Mise en en œuvre d'un accompagnement limité dans la durée après évaluation de la situation des personnes

• Facilitation du dialogue inter-institutionnel entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative

Compétences et qualités requises :

• Excellente connaissance des partenaires de la sécurité et de la prévention de la délinquance ainsi que des partenaires sociaux (connaissance de leurs compétences respectives et des dispositifs de droit commun)

• Aptitudes relationnelles

• Formations complémentaires dans les champs juridiques, de la victimologie, de la criminologie, appréciées

• Adaptabilité (notamment dans un contexte professionnel atypique) et disponibilité.

• Autonomie et excellentes capacités organisationnelles

• Rigueur, discrétion, capacité d'écoute, d'évaluation et d'analyse

• Pratique de la relation d'aide et techniques d'entretien, gestion des situations de crise et/ou d'urgence, travail en équipe et en partenariat.

Conditions d'exercice :

• Poste basé à Montfort sur Meu, au sein de la Brigade de Gendarmerie

Diplômes requis et expérience requise : Diplôme de travail social délivré par l'État (ASS/ES/CESF)

Permis B exigé et véhicule personnel

Adresser les candidatures Lettre et CV avant le 20/08/2020

Mme PAJOT, Présidente de l'association,

Par mail :
sosvictimes35@yahoo.fr